

[Text]

imposed, is a very important consideration for them in weighing the risk-to-society factor.

Mr. Friesen: But that is not an answer to my question.

Mr. Kaplan: Yes, I am sorry.

Mr. Friesen: I am saying, if even there human nature is supposedly cured, possibly cured, it is still unpredictable. Should Parliament go back to the classification of DSOs, the way it was prior to 1976, in light of the benefit of hindsight and in light of the fact that the Parole Board refused applications for parole because of the insecurity of this particular matter? Should it go back to a DSO classification?

Mr. Kaplan: No, I do not think it would add anything to our arsenal for dealing with criminals, because we have the dangerous offender classification. I believe any dangerous sexual offender, by the old definition—I am sorry Mr. Allmand still is not here—is also a dangerous offender. I am just checking that out now. You can get the same protection against the premature release of that individual. Yes, the commissioner is reminding me, but when the moment comes to make that decision about whether or not he can be put out on the street with undue risk, you have to rely on human judgment.

Mr. Friesen: Okay. I have several quick questions.

The Chairman: No, no, you do not have time for several. I can give you one at a time, but you have about two minutes left.

Mr. Friesen: All right. The Minister mentioned, in describing the therapy, that it was painful sex therapy under which this man was treated. I suspect, then, that he knows more about the kind of therapy than he told me earlier—and I would like him to enlarge on that—of the 6,000 who were out on ETAs. It sounds like a successful venture; I am not too sure it was that successful. I would like to know how many of them were out under escort of more than one guard and how many of them were shackled. In other words, were they all social? How many of them were medical or other reasons? Is Mr. Boden still eligible for sentence to a medium-security prison now that he has been given the additional year and as a result of this experience?

Finally, just a curiosity: Do you know who made the anonymous phone call? Was it Mr. Boden himself?

Mr. Kaplan: I do not know who made the anonymous phone call. It was made to the Montreal police, and I asked that some investigation be done, that someone telephone and find out what more they knew. At the time of that call, all we could confirm was that it had been an anonymous phone call. I do not know . . .

Mr. Friesen: I would like some answers on the other questions.

Mr. Kaplan: Now, the next general area you asked about was the breakdown of this chart. I am told by the commis-

[Translation]

décidé, ce qu'il a imposé, est un élément important pour juger du risque envers la société.

M. Friesen: Vous ne répondez pas à ma question.

M. Kaplan: Si.

M. Friesen: Je le répète, si la nature humaine semble être guérie, probablement guérie, elle est toujours imprévisible. Est-ce que le Parlement ne devrait pas revenir à la classification des délinquants sexuels dangereux, comme c'était le cas avant 1976, à la lumière de ce que nous savons maintenant après coup et étant donné que la Commission des libérations conditionnelles a rejeté des demandes en raison de l'incertitude qui règne en ce domaine? Faudrait-il revenir à la classification des délinquants sexuels dangereux?

M. Kaplan: Non, je ne crois pas que cela ajoute grand-chose aux moyens prévus à l'égard des criminels, étant donné que nous avons la classification des délinquants dangereux. Je pense que tout délinquant sexuel dangereux, selon l'ancienne définition—je regrette que M. Allmand ne soit pas présent—est également un délinquant dangereux. Je suis en train de vérifier. On peut avoir la même garantie contre la libération prématurée de pareil délinquant. Oui, le commissaire me rappelle que lorsqu'il s'agit de décider s'il faut remettre en liberté une personne sans qu'il y ait de risque indu, on doit se fier au jugement humain.

M. Friesen: Bien. Je voudrais poser quelques brèves questions.

Le président: Non, non, vous n'avez pas le temps d'en poser plusieurs. Je peux vous autoriser à en poser une à la fois, mais il ne vous reste que deux minutes.

M. Friesen: Très bien. En parlant de thérapie, le ministre a dit que la thérapie sexuelle pour ce détenu était douloureuse. J'imagine qu'il en connaît plus au sujet de la thérapie qu'il ne l'a révélé plus tôt—et j'aimerais des précisions—au sujet des 6,000 détenus qui ont reçu l'autorisation d'absence temporaire avec escorte. Ça a l'air d'une expérience réussie, mais je ne suis pas tellement certain qu'elle ait si bien réussi. J'aimerais savoir combien de détenus ont reçu l'autorisation d'absence temporaire avec escorte de plus d'un gardien et combien avaient les menottes. Autrement dit, s'agissait-il tous de congés? Combien ont reçu l'autorisation pour des raisons médicales ou autres? Est-ce que M. Boden est toujours admissible à être détenu dans une prison à sécurité moyenne maintenant qu'il a reçu deux années de plus à sa sentence à cause de son évasion?

Enfin, je serais curieux de savoir si vous savez qui a fait cet appel anonyme? Est-ce que c'était M. Boden lui-même?

M. Kaplan: Je ne sais pas qui a fait cet appel anonyme. Il a été fait à la police de Montréal, et j'ai demandé qu'une enquête soit faite, j'ai demandé que quelqu'un téléphone et essaie d'en savoir plus long. Au moment de l'appel, tout ce que nous avons pu confirmer, c'est qu'il s'agissait d'un appel anonyme. Je ne sais pas . . .

M. Friesen: J'aimerais que vous répondiez à mes autres questions.

M. Kaplan: L'autre question d'ordre général que vous avez posée avait trait à la ventilation de ce graphique. Le commis-